



DIRECTION DE L'ACCREDITATION PROFESSIONNELLE ET DES AFFAIRES RÉGLEMENTAIRES  
**RENSEIGNEMENTS SUR LE PAIEMENT**

Remplissez le présent formulaire pour payer les frais associés aux demandes de permis et d'autres documents. Faites-le ensuite parvenir à la Direction de l'accréditation professionnelle et des affaires réglementaires. Joignez une copie de cette page à votre demande. Les renseignements sur le paiement ou les chèques sont conservés en lieu sûr jusqu'au traitement de la demande.

Nom de famille	Prénom
Nom de l'organisme (le cas échéant)	
Profession (le cas échéant)	Motif du paiement (titre du formulaire et montant)
Personnes visées par le paiement (nom et numéro de licence du Yukon)	

**Cochez une seule case :**

**Paiement par chèque.** Joignez une copie de cette page et le chèque à votre demande. Libellez votre chèque à l'ordre du gouvernement du Yukon.

**Paiement par carte de crédit (présentation de la demande par courriel ou par télécopieur).** Ne transmettez pas les informations figurant sur votre carte de crédit par courriel. Coordonnées auxquelles la Direction peut vous contacter :

Téléphone (jour)	Téléphone (autre)	Signature
------------------	-------------------	-----------

**Paiement par carte de crédit (présentation de la demande par la poste, par messagerie ou en personne).** Ne remplissez pas cette section si vous envoyez le formulaire par courriel ou par télécopieur, car ces moyens de paiement ne sont pas sécurisés.

Type de carte de crédit	Montant (\$)	
Numéro de carte de crédit	Date d'expiration	
Téléphone (jour)	Téléphone (autre)	Signature

**Faites parvenir le formulaire rempli :**

**Par la poste :** Direction de l'accréditation professionnelle et des affaires réglementaires  
C.P. 2703 (C-5), Whitehorse (Yukon) Y1A 2C6

**Par messagerie ou en personne :** Direction de l'accréditation professionnelle et des affaires réglementaires,  
307, rue Black, 1er niveau, Whitehorse (Yukon) Y1A 2N1

**Par courriel :** inquiry.plra@gov.yk.ca

**Par télécopieur :** 867-667-3609

Le gouvernement du Yukon ne permet pas la conservation des informations de carte de crédit sur support physique ou électronique. Ces informations seront détruites conformément à la politique du gouvernement du Yukon et aux normes de sécurité sur les données de l'industrie des cartes de paiement.